

Plateforme des femmes pour la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région

**Compte rendu – Huitième réunion du Comité consultatif
15 juin 2017, 18 heures-19 h 45
Salle de réunion de la MANUSOM, bloc S, niveau 3**

Comité consultatif – Présents

M. Saïd Djinnit, Envoyé spécial du Secrétaire général, Président

Mme Pramila Patten, Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit

M. Innocent Zahinda, Chef de l'Équipe d'experts des questions touchant les violences sexuelles commises en période de conflit

Mme Silja Halle, Administratrice de programmes, Service post-conflit et gestion des catastrophes, PNUE (Genève)

Mme Simone Oluoch-Olunya, Directrice adjointe pour le Bureau régional de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, ONU-Femmes

M. Simon Idi, Chargé de programme, Fonds pour les femmes congolaises (FFC)

Mme Lisa Block, Administratrice de programmes, Freedom from Violence, Fonds mondial pour les Femmes

Mme Chantal Safu, Ministre du genre, de la famille et de l'enfant, République démocratique du Congo (RDC)

Mme Annie Kenda, Directrice et Chef de service chargée des questions juridiques sur le statut de la femme, Ministère du genre, de la famille et de l'enfant, RDC

Mme Attiat Halleem, Présidente du Forum régional des femmes de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), Soudan

Mme Jamila Seftaoui, Conseillère principale pour la problématique femmes-hommes, MONUSCO

Comité consultatif – Absents

Mme Mary Robinson, Envoyée spéciale pour les changements climatiques et MRCF

Mme Bineta Diop, Envoyée spéciale pour les femmes et la paix et la sécurité, Présidente de Femmes Africa Solidarité

Mme Katharina Samara-Wickrama, Fondation Oak

Conseillère/Facilitatrice

Mme Carole Doucet, Conseillère principale pour la problématique femmes-hommes, Bureau de l'Envoyé spécial

Observatrices – Présentes

Mme Lies Vanslebrouck, Attachée de liaison, Bureau de l'Envoyé spécial

Mme Nene Bah, Spécialiste des questions politiques, Bureau de l'Envoyé spécial

Mme Theresa Pirkel, Assistante spéciale, Bureau de l'Envoyé spécial

Secrétariat et prise de notes

Mme Ludmila Azo, Administratrice de programmes adjointe, Bureau de l'Envoyé spécial

Mme Mary Mbaabu, Consultante pour la problématique femmes-hommes, Bureau de l'Envoyé spécial

Compte rendu

1. Allocution de bienvenue

L'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs a souhaité la bienvenue à tous les participants et remercié expressément Mme Pramila Patten, la nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, d'assister en personne à la réunion. Celle-ci a pour sa part affirmé qu'elle était résolue à défendre la cause des femmes en période de conflit et s'est engagée à y apporter toute l'expertise accumulée au gré de ses différentes missions. L'Envoyé spécial a également souhaité la bienvenue à ses collaborateurs venus de la RDC et a salué en particulier Mme Marie Chantal Safu, Ministre du genre, de la famille et de l'enfant. Il a remercié de leur présence les autres membres du Comité consultatif appartenant à la MONUSCO, au PNUE, à ONU-Femmes, au Forum régional des femmes de la CIRGL, au Fonds mondial pour les Femmes et au FFC.

L'Envoyé spécial a expliqué que bien que le Comité consultatif ne s'était pas réuni depuis quelque temps, un certain nombre d'activités avaient été entreprises pour renforcer le rôle des femmes au regard de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (l'« Accord-cadre »). Il a présenté Mme Carole Doucet, Conseillère principale pour la problématique femmes-hommes, et a précisé qu'elle se trouvait depuis un an à la tête de la Plateforme des femmes pour la mise en œuvre de l'Accord-cadre (la « Plateforme ») au sein de son Bureau.

2. Examen et adoption du compte rendu

Le compte rendu de la précédente réunion du Comité consultatif, tenue le 22 mars 2016, a été examiné et adopté. Cependant, au vu des questions soulevées, Mme Attiat Halleem s'est dite inquiète de constater que le Soudan du Sud n'obtenait toujours pas suffisamment d'informations concernant les activités menées au titre de l'Accord-cadre pour pouvoir renforcer la participation au Forum régional des femmes.

3. Résumé des événements marquants et des faits nouveaux intervenus dans la région

L'Envoyé spécial a brièvement résumé les faits nouveaux intervenus récemment dans la région eu égard à l'Accord-cadre, ainsi que les activités connexes qui ont été entreprises, notamment :

- 1) Un dialogue avec les partenaires dans la région, l'Union africaine et l'Union européenne afin de neutraliser les forces négatives (Forces démocratiques de libération du Rwanda) dans la région, qui représentent un problème notable nécessitant une approche stratégique ;
- 2) La question de l'ex-Mouvement du 23 mars, qui menace gravement la stabilité de la région en raison de la présence continue de certains de ses membres au Rwanda et en Ouganda. La récente incursion en RDC de certains combattants a aggravé le problème ;
- 3) Il a été souligné que moins de massacres avaient été commis dans l'est de la RDC, en partie grâce aux interventions conjointes de la MONUSCO et des FARDC ;
- 4) Le déplacement de nombreux combattants (600) du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition (M/APLS dans l'opposition) vers la RDC a contribué à l'instabilité dans la région. L'ONU a reçu une demande d'appui à cet égard, notamment pour la question du rapatriement de ces combattants dans leur pays d'origine ou dans un pays tiers ;

- 5) Le Bureau de l'Envoyé spécial a redoublé d'efforts afin de favoriser la mise en œuvre de la Déclaration de Nairobi ;
- 6) Le Bureau de l'Envoyé spécial a entrepris d'importantes démarches de dialogue avec les autorités (Gouvernements de l'Afrique du Sud, de l'Ouganda et de la RDC) sur la question des ex-combattants opérant en RDC ;
- 7) Le Bureau de l'Envoyé spécial a collaboré étroitement avec la MONUSCO, la CIRGL et l'Union africaine en vue du rapatriement des soldats rebelles sud-soudanais (M/APLS dans l'opposition) présents dans l'est de la RDC ;
- 8) L'Envoyé spécial s'est récemment rendu en Tanzanie afin d'appuyer le dialogue interburundais dans le cadre d'une action conjointe menée par la communauté internationale ;
- 9) Le dialogue en RDC a bénéficié d'un appui similaire et a débouché sur la signature d'un accord le 31 décembre 2016. Une délégation conjointe composée des Garants de l'Accord-cadre s'est récemment rendue auprès des autorités du pays afin de discuter de solutions propices à l'instauration d'un dialogue ;
- 10) Dans le cadre du résumé des questions transversales relatives à la région et des initiatives visant à s'attaquer aux causes profondes du conflit dans la région, le Comité consultatif a été informé de la tenue, en mai 2017 à Livingstone (Zambie) et en collaboration avec la CIRGL, de la réunion ministérielle sur la jeunesse ;
- 11) Par ailleurs, le Bureau de l'Envoyé spécial préparait une réunion sur l'exploitation illégale des ressources naturelles, qui devait se tenir au début de juillet 2017 ;
- 12) Une réunion ministérielle sur la problématique femmes-hommes était également en cours de préparation, qui devait se tenir en septembre 2017 en collaboration avec la CIRGL.

4. Le point sur la Plateforme des femmes

Cadre stratégique révisé

- 1) Rapport d'activité de la Plateforme : la Conseillère principale pour la problématique femmes-hommes a indiqué que le cadre stratégique avait été révisé pour l'axer davantage sur les résultats et mettre l'accent sur la sensibilisation en faveur de la participation des femmes aux processus de paix et à la vie politique. À cet égard, les participants ont accueilli avec satisfaction le rapport d'activité de la Plateforme portant sur les 13 mois précédents, dont le Comité consultatif avait été saisi.

Faits intervenus récemment

- 1) Événements marquants pour les femmes de la région : par le biais du Forum régional des femmes, les femmes disposaient désormais d'un siège au Comité d'appui technique, conformément aux recommandations formulées dans la Déclaration de Goma de juillet 2016. Les femmes pouvaient ainsi faire entendre leurs inquiétudes et leurs points de vue et présenter des informations et des recommandations au sujet de la mise en œuvre du programme relatif à la problématique femmes-hommes et aux femmes et à la paix et à la sécurité ;
- 2) Le Bureau de l'Envoyé spécial avait également aidé le Centre régional de formation de la CIRGL à Kampala dans le cadre de la formation aux questions relatives à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, notamment au moyen d'un colloque, et de l'étude de ces questions, y compris par l'élaboration d'un recueil de la jurisprudence sur le sujet ;

- 3) Les Journées portes ouvertes sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'ONU ont réuni 30 dirigeantes des quatre principaux pays de l'Accord-cadre, ainsi que du Soudan du Sud, à Goma en janvier 2017. Elles se sont conclues par une demi-journée de dialogue avec les hauts dirigeants et les décideurs de la région ;
- 4) Événements à venir pour la Plateforme :
 - Réunion du Comité des subventions, prévue en juillet 2017, à laquelle participeront le Fonds mondial pour les Femmes et ONU-Femmes ;
 - Collaboration avec ONU-Femmes pour la mobilisation des ressources, une réunion régionale d'une demi-journée devant être organisée pour les donateurs afin de chercher des moyens de lever des fonds à l'appui de la Plateforme et du cinquième pilier du Cadre stratégique pour la région des Grands Lacs (problématique femmes-hommes et lutte contre les violences sexuelles et sexistes) ;
 - Collaboration étroite avec les organismes des Nations Unies dans la région dans le cadre des activités relatives au cinquième pilier et au service de la coordination (avec ONU-Femmes et le Fonds des Nations Unies pour la population comme coresponsables) ;
 - Réunion des ministres du genre, prévue en septembre 2017. La politique de la CIRGL relative à la problématique femmes-hommes et le Plan d'action régional pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'ONU seront examinés en vue d'être adoptés ;
- 5) La Déclaration de Goma de juillet 2016, dans le cadre de laquelle des femmes influentes de la région et des membres du Comité consultatif se sont réunis à Goma et ont adopté plusieurs résolutions en prévision du sommet de l'Union africaine. L'Envoyé spécial a présenté ces résolutions aux dirigeants participant au sommet, lesquels ont approuvé et adopté la Déclaration. Des efforts concertés ont été déployés afin que les gouvernements concernés prennent des mesures pour donner suite à la Déclaration.

5. Le point sur les projets financés au moyen de la composante Subventions de la Plateforme

Mme Lisa Block, Administratrice de programmes au Fonds mondial pour les Femmes, a présenté l'aperçu suivant du rôle du Fonds auprès de la Plateforme et a réaffirmé que le Fonds était fermement résolu à appuyer cette dernière :

- Depuis 2016, le Fonds mondial pour les Femmes avait mobilisé 553 458 dollars, qui provenaient du Bureau de l'Envoyé spécial, de l'Irlande, de la Fondation Oak et de particuliers.
- Les groupes ayant bénéficié de ces fonds en 2016 et 2017 étaient les suivants : Abaremeshamahoro (20 000 dollars) ; Association Dushirehamwe (39 338,38 dollars) ; Développement agropastoral et sanitaire (22 000 dollars) ; Association des femmes rapatriées du Burundi (40 000 dollars) ; FFC (180 000 dollars et 99 119,62 dollars) ; Solidarité des femmes activistes pour la défense des droits humains (29 000 dollars) ; Isis-Women's International Cross Cultural Exchange (25 000 dollars).
- Au total, 13 subventions avaient été accordées (6 au Burundi, 5 en RDC, 1 en Ouganda et 1 au Rwanda). Deux des subventions accordées en RDC l'ont été au FFC, qui possède une grande expérience sur le terrain en matière de mobilisation des groupes de femmes. Le Fonds mondial pour les Femmes lui avait accordé quelques subventions pour qu'il puisse contacter des groupes supplémentaires.

Il a été souligné que le Fonds mondial pour les Femmes présentait un portefeuille équilibré au regard des domaines thématiques : 9 subventions au titre du thème 1 ; 7 au titre du thème 2 ; 10 au titre des moyens de subsistance et 3 au titre des ressources naturelles. D'autres subventions du Bureau de l'Envoyé spécial et d'ONU-Femmes étaient prévues. Il a également été précisé que le Bureau de l'Envoyé spécial avait accordé des subventions en priorité au Burundi et à la RDC, en raison de la crise que connaissait la région, et que le FFC était un partenaire clef sur le terrain, qui avait une perspective régionale dans ces deux pays et un bon système de suivi et d'évaluation.

6. Examen du mandat révisé du Comité consultatif et débat concernant l'inclusion de membres supplémentaires

- 1) L'Envoyé spécial a rappelé que, durant la précédente réunion, qui s'était tenue en mars 2016, il avait été convenu que de nouveaux membres seraient invités pour apporter d'autres compétences spécialisées. Il a ainsi proposé d'inviter la Banque mondiale, en raison de son engagement solide auprès des femmes dans la région des Grands Lacs. La Banque mondiale avait également promis un appui important aux femmes de la région ;
- 2) M. Innocent Zahinda, Chef de l'Équipe d'experts des questions touchant les violences sexuelles commises en période de conflit, s'est dit satisfait du mandat dans sa version actuelle ;
- 3) L'Envoyé spécial a souligné qu'il était en contact avec la première Secrétaire exécutive de la CIRGL, Mme Mulamula, et que cette dernière était disposée à siéger au Comité. L'Envoyé spécial devra lui communiquer une lettre officielle et reprendre contact avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement ;
- 4) La Conseillère pour la problématique femmes-hommes de la MONUSCO a proposé de contacter les organisations philanthropiques qui appuient les initiatives de femmes, afin de mobiliser des ressources. L'Envoyé spécial l'a priée de communiquer les coordonnées de certaines d'entre elles à son Bureau afin que ce dernier puisse prendre contact ;
- 5) L'Envoyé spécial a déclaré que son Bureau chercherait des femmes de premier plan pour s'exprimer à la réunion suivante des Chefs d'État. Il s'est dit prêt à examiner toute suggestion à cet égard.

7. Questions et domaines d'action divers pour les quatre mois suivants

- L'Envoyé spécial a relevé l'importance du cadre stratégique pour 2016-2019 de la Plateforme et a prié instamment tous les participants de l'examiner en détail en ce qu'il permettait de comprendre le rôle des femmes dans l'Accord-cadre.
- Mme Attiat Halleem (Forum régional des femmes au Soudan) a souligné que la Plateforme devait mieux se coordonner avec le Forum régional des femmes au Soudan du Sud et en République centrafricaine.
- Mme Silja Halle (PNUE) a fait remarquer qu'il existait de nombreux domaines de collaboration possibles et que le PNUE souhaitait examiner cet aspect plus avant. L'Envoyé spécial a indiqué qu'il était prévu que le Directeur exécutif du PNUE participe à la réunion sur les ressources naturelles qui se tiendrait en juillet 2017.
- Mme Marie Chantal Safu, Ministre du genre, de la famille et de l'enfant de la RDC, a accueilli avec satisfaction les résumés et exprimé sa gratitude pour l'aide apportée aux femmes en RDC. Elle a prié le Bureau de l'Envoyé spécial d'étendre les subventions à d'autres régions de la RDC. Elle a également indiqué qu'il fallait réviser le Plan d'action national de la RDC pour la mise en

œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'ONU et a en outre sollicité un appui en ce sens.

- Mme Pramila Patten, Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, a félicité l'Envoyé spécial de son initiative visant à promouvoir le rôle des femmes dans les domaines de la paix et de la sécurité dans la région. Elle a reconnu que les bénéficiaires de subventions constituaient le chaînon manquant pour renforcer la paix et la sécurité dans la région.
- L'Envoyé spécial a fait référence à la Déclaration de Goma de juillet 2016 et précisé que c'était à cette occasion qu'il avait été demandé que se tienne une réunion des ministres du genre et que son Bureau œuvrait à l'organisation de cette réunion afin qu'elle se tienne à Nairobi en septembre 2017.
- L'Envoyé spécial a déclaré qu'il avait pris contact avec des partenaires locaux afin d'envisager des stratégies de collecte de fonds et a prié tous ceux en mesure de le faire de lui apporter leur appui afin de trouver des moyens de mobiliser davantage de ressources. Il a également souligné le rôle de la Conseillère principale pour la problématique femmes-hommes de la MONUSCO dans la mobilisation de l'équipe de pays des Nations Unies, de sorte que les ressources nécessaires soient mobilisées aux fins des questions relatives aux femmes et à la paix et à la sécurité en RDC.
- La Fondation Oak levait des fonds en faveur de la Plateforme (500 000 dollars destinés à des subventions), y compris des contributions en provenance d'autres donateurs. Des financements supplémentaires par des particuliers étaient prévus.
- La Conseillère principale pour la problématique femmes-hommes du Bureau de l'Envoyé spécial a précisé qu'il était prévu que l'Union européenne contribue financièrement aux activités de la Plateforme. Elle a déclaré que le Bureau collaborait également avec ONU-Femmes afin d'entreprendre des activités de mobilisation des ressources. La Conseillère a remercié le Fonds mondial pour les Femmes des efforts qu'il avait déployés en vue de collecter 500 000 dollars. Elle a indiqué que le Bureau de l'Envoyé spécial avait collaboré avec la CIRGL en vue de la réunion de planification stratégique du Forum régional des femmes de Khartoum.
- La Conseillère principale a ajouté que le Bureau avait invité des dirigeants sud-soudanais à participer aux Journées portes ouvertes à Goma et a assuré Mme Attiat Halleem que d'autres mesures seraient prises afin de resserrer les liens avec le Soudan du Sud.
- Enfin, la Conseillère principale a fait observer que huit pays de la région des Grands Lacs comptaient déjà un plan d'action national et qu'un plan d'action régional était en train d'être élaboré sur la base des plans nationaux existants. Le plan d'action régional devait prévoir des consultations dans les 13 pays intéressés.
- L'Envoyé spécial a estimé que d'autres activités de mobilisation des ressources auraient pu être menées, mais il a ajouté que son Bureau était déterminé à redoubler d'efforts dans ce domaine. Il a déclaré qu'une équipe des Nations Unies devait se réunir le 29 juin 2017 à Bruxelles (Belgique) en vue de discuter plus avant de la mobilisation des ressources.
- Mme Marie Chantal Safu, Ministre du genre, de la famille et de l'enfant de la RDC, a indiqué que la Conseillère principale pour la problématique femmes-hommes de la MONUSCO était déterminée à mobiliser les pouvoirs publics afin qu'ils apportent tout l'appui nécessaire, notamment dans la région du Kasai.

8. Discours de clôture et date de la réunion suivante du Comité consultatif

L'Envoyé spécial a remercié tous les participants de leur présence et a regretté que la Fondation Oak et l'Union africaine n'aient pas pu assister à la réunion. Cependant, il a souligné que les deux organisations continuaient d'appuyer fermement la Plateforme.

L'Envoyé spécial a indiqué que son Bureau s'efforcerait d'organiser une réunion en présentiel à la prochaine occasion. Il a rappelé que la réunion des ministres du genre se tiendrait en septembre 2017 à Nairobi. Il s'est engagé à faire en sorte que quelques membres du Comité consultatif y assistent. Il a déclaré que la réunion offrait une bonne occasion d'instaurer un dialogue plus rapproché.

L'Envoyé spécial a prié son Bureau de faire en sorte que tous les membres du Comité disposent des adresses électroniques de chacun, tandis que le FFC a prié le Comité consultatif de donner suite à ses demandes d'appui et de conseil, selon que de besoin.

La réunion suivante du Comité consultatif était programmée à titre provisoire pour octobre 2017.

La clôture de la réunion a été prononcée à 19 h 15.